Le Quotidien de la Réunion - jeudi 14/10/04

QUALITE DE L'AIR AU PORT

Nouvelle alerte à la pollution

Il y a eu une première alerte le 28 août, puis une deuxième le 17 septembre suivie d'une troisième le 30 septembre. Et la dernière remonte à deux jours. Mardi, l'observatoire réunionnais de l'air a en effet émis un nouveau bulletin « urgent » annonçant une pollution atmosphérique au Port. Ce jour-là, son laboratoire mobile installé au collège Titan a enregistré dans l'air un taux anormalement élevé de dioxyde de soufre ; un gaz facilement identifiable à son odeur d'œuf pourri. « Les pointes de pollution sont apparues suite à des vents de vitesse moyenne de 3,8 mètres par seconde et de provenance sud-sud-ouest», précise l'Ora dans son courrier adressé aux services de l'Etat, aux collectivités, à Météo France et aux associations de protection de l'environnement.

La centrale d'EDF montrée du doigt

Depuis plusieurs semaines, la Srepen interpelle les pouvoirs publics sur ces épisodes atmosphériques qui ont une fâcheuse tendance à se répéter. Dans une lettre datée du 20 septembre et adressée au président du conseil régional, sa présidente, Christelle Payet, demande qu'une procédure soit enfin définie « en cas de dépassement des seuils de recommandations ou des seuils d'alerte ». « Cela nous paraît d'autant plus nécessaire», argumente-t-elle, « que des établissements scolaires et des installations sportives sont concernés ».

Surtout, elle réclame que des moyens soient mobilisés afin de déterminer officiellement l'origine de ces pollutions. En demandant ainsi que « les causes des dépassements soient mises à jour», elle songe évidemment sans la nommer à la centrale thermique d'EDF.

Egalement sollicitée par l'association, la Diren reconnaît qu'à ce jour « la procédure réglementaire d'information n'a pas encore été mise en place à la Réunion ». Elle explique que ce dispositif n'avait jusqu'à présent pas été jugé prioritaire sur l'île. Toutefois, « le contexte ayant changé», cette lacune devrait être comblée dans quelques semaines.

Dans son courrier du 27 septembre, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement précise qu'elle s'est depuis le mois d'août rapprochée d'EDF « qui exploite la centrale thermique du Port située non loin du lieu de mesures de la qualité de l'air afin de lui demander son analyse de la situation et les actions qu'il peut engager pour réduire ses émissions au vu des conditions météorologiques particulières qui entraînent une dégradation de la qualité de l'air, et ceci sans préjuger avec certitude que la centrale est la seule à l'origine de cette situation ».

Plus loin, la Diren semble hausser le ton en faisant remarquer qu'elle a encore récemment « réitéré avec insistance sa demande auprès d'EDF pour que des propositions de très court terme soient présentées afin de limiter au mieux les émissions de la centrale » sans attendre les résultats d'une étude qui pourrait conclure à la nécessité d'assurer une meilleure dispersion des éléments polluants en rehaussant certaines cheminées de la centrale.

B.G.